



La collecte des déchets : le B-A BAC

Brest métropole est en charge de la collecte et du traitement des déchets sur les huit communes du territoire. Comment et quand se passe cette collecte près de chez vous ?

Deux possibilités :

- > Votre habitation se trouve sur un itinéraire de collecte par bac individuel (pour les ordures ménagères et ou les produits recyclables). Dans ce cas, des bacs sont mis à votre disposition par Brest métropole.
- > Vous habitez dans un secteur équipé de conteneurs collectifs, aériens ou enterrés. Vous devez vous y rendre pour y déposer vos déchets dans les conteneurs adaptés (ordures ménagères et ou recyclables)

Quand se fait la collecte dans votre rue ?

Pour connaître les jours de collecte dans votre rue consultez la carte ci-dessous.

Cliquez sur votre rue pour faire apparaître la fenêtre contextuelle vous donnant les jours et horaires de passage de la collecte.

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés. Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

Mentions légales

✓ OK, tout accepter

Personnaliser

[Agrandir la carte](#)

Où se trouve le point de collecte le plus proche ?

Consultez la carte des points d'apport volontaire (ordures ménagères, produits recyclables, verre)

[Agrandir la carte](#)

Questions fréquentes

Je n'ai pas de bac, ou je n'en n'ai pas assez?

Contactez Brest métropole au 02 98 33 50 50

Si votre domicile se trouve sur un itinéraire de collecte par bac, un agent viendra vous en déposer un. De plus, une réévaluation de vos besoins peut être faite par téléphone.

Que faire si mon bac est cassé ?

Un agent peut venir à votre domicile réparer ou échanger votre bac. Contactez Brest métropole au 02 98 33 50 50

Quand rentrer ou sortir mes bacs ?

La veille au soir du jour de collecte, poignée tournée vers la route. Après la collecte, rentrez les bacs dès que possible afin de dégager la voie publique et contribuer à rendre la ville accessible et plus belle.

S'il y a un jour férié dans la semaine ?

À partir du jour férié, la collecte est reportée au lendemain du jour habituel de collecte.

Ainsi, les bacs collectés habituellement le mardi seront collectés le mercredi....

Les bacs collectés habituellement le vendredi seront collectés le samedi.



Il est strictement interdit de déposer des déchets au pied des bacs ou des conteneurs. Ceux-ci sont collectés et facturés à l'usager contrevenant.

Publications



Le guide du tri des déchets des particuliers

Mars 2016

[TÉLÉCHARGER](#)
(551KO)

[► TOUTES LES PUBLICATIONS](#)



Le mémo tri des particuliers

Mars 2016

[TÉLÉCHARGER](#)
(607KO)

[► TOUTES LES PUBLICATIONS](#)



Le guide du tri des déchets des professionnels

Mars 2016

[TÉLÉCHARGER](#)
(337KO)

[▶ TOUTES LES PUBLICATIONS](#)



Le mémo tri des professionnels

Mars 2016

[TÉLÉCHARGER](#)
(642KO)

[▶ TOUTES LES PUBLICATIONS](#)

Direction Propreté Déchets



Direction Propreté Déchets - Direction Comptabilité - Rue de l'Industrie - 29200 Brest
Tél : 02 98 22 11 11 - Fax : 02 98 22 11 12

Règlement de la collecte des déchets à Brest métropole

Août 2016

[TÉLÉCHARGER](#)
(54KO)

[▶ TOUTES LES PUBLICATIONS](#)

Contact

Service propreté, déchets

29200 Brest

☎ 02 98 33 50 50

@ proprete-dechets@brest-metropole.fr

Commentaires

Nom (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Adresse mail : (obligatoire)

Commentaire (obligatoire)

Votre commentaire sera publié après avis du webmaster du site.

 EFFACER  ENVOYER

Commentaires (5)

Posté le 17-10-2017 à 10:10 **Olivier**

Bonjour, pourriez vous me dire si il y à un calendrier de passage pour retirer les encombrants lorsque l'on habite au port de commerce de Brest.

► RÉPONDRE

Posté le 19-10-2017 à 13:10 **Brest métropole**

Bonjour,
Brest métropole propose un service d'enlèvement des encombrants sur son territoire. Vous pouvez contacter le 02 98.33.50.50 avec la liste des encombrants que vous souhaitez faire enlever. Une date de passage vous sera alors communiquée (sous un délai moyen de 2 à 3 semaines hors période de vacances scolaires).
Cordialement,
La direction déchets-propreté.

Posté le 27-02-2017 à 16:02 **Anne**

Bonjour, je voudrais me débarrasser de vieilles radiographies médicales.

Existe t il un endroit pour ce type de produit à Brest ?
Merci

► RÉPONDRE

Posté le 28-02-2017 à 17:02 **Brest Métropole**

Les radiographies médicales peuvent être déposées dans les 5 déchèteries de Brest métropole, en les remettant à l'agent d'accueil, sans le compte-rendu médical ni l'enveloppe (afin de préserver le secret médical).
Elles seront ensuite traitées par un organisme agréé.

Vous en souhaitant une bonne réception.

Cordialement.

Posté le 05-02-2017 à 18:02 **Régis**

Bonsoir,

je viens de laisser tomber mes clefs de voiture dans le container à papier sur la place du polygone au 4 moulins en face de la place du marché(container vert).
Comment puis je faire pour les récupérer ?

Merci

► RÉPONDRE

Posté le 06-02-2017 à 09:02 **Brest Métropole**

Votre message a été transféré au service concerné. Bonne journée.

Posté le 22-10-2016 à 19:10 **Bruno**

Est il possible de faire ramasser des déchets verts en grande quantité par vos services sur brest et si oui qui doit on contacter? Merci

► RÉPONDRE

Posté le 26-10-2016 à 16:10 **Brest métropole**

Bonjour,

Brest métropole ne réalise pas de collecte des déchets verts. Le territoire est doté de 5 déchèteries permettant aux particuliers de la métropole d'évacuer notamment leurs déchets verts (lien : <https://www.brest.fr/dechets/le-tri-en-decheterie-3331.html>). Pour autant, sachez qu'une grande partie des déchets verts peuvent être valorisés au jardin (broyage, paillage, compostage). Je vous invite à consulter ce guide très utile <http://guidecomposteurpailleur.infini.fr/spip.php?article28>

Posté le 28-07-2016 à 22:07 **grégory**

bonjour,

les services de BMO ramassent-ils les encombrants usagés lorsqu'on n'a pas les moyens de les transporter vers

le spernot?

merci.

► RÉPONDRE

Posté le 29-07-2016 à 09:07 **Brest métropole**

Si vous ne pouvez pas vous déplacer. Brest métropole propose un service gratuit de collecte des encombrants. Contactez le 02 98 33 50 50 ou proprete-dechets@brest-metropole.fr

Dernière mise à jour le : **06 mai 2019**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guêven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h
Samedi 8h30/12h30

HÔTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil au guichet :

de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi
(de 8h30 à 17h en juillet et août)
et le samedi matin de 9h à 12h.
Ouverture à 9h30 les 2e et 4e mardi du mois.
Fermé le samedi en juillet août
sauf le dernier samedi avant la rentrée scolaire.

Accueil téléphonique au 02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h
Samedi de 8h30 à 12h30

Accueil des mairies de quartier :

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
sauf le jeudi ouverture à 9h30
Fermé le samedi en juillet août
sauf le dernier samedi avant la rentrée scolaire.

Mairie de quartier de Bellevue / 25, place Napoléon III
Mairie de quartier de l' Europe / 31, rue Saint-Jacques
Mairie de quartier de Lambézellec / 25, rue Robespierre
Mairie de quartier des Quatre-Moulins / 200, rue Anatole France
Mairie de quartier de Saint-Marc / 124, rue de Verdun
Mairie de quartier de Saint-Pierre / 26, rue Jean-François Tartu